

Armorisk Formation

Termes et conditions générales de vente

Chaque prestation proposée par ARMORISK FORMATION fait l'objet d'une offre de prix qui tient compte des caractéristiques du projet : durée, technicité, lieu, nombre de participants, déplacements, matériel...

Nos prestations de formation sont régies par nos conditions générales de vente (CGV) et font l'objet, en amont de leur réalisation, de la signature par les parties prenantes d'une convention qui a valeur contractuelle.

Seul le retour de la convention de formation signée par le client valide le projet de formation, en d'autres termes, aucune formation ne pourra être réalisée en l'absence de ce document.

En contrepartie de l'action de formation réalisée, le client s'engage à verser à ARMORISK FORMATION dès la réception de la facture correspondante, la somme totale de la prestation dont le montant figure sur la convention de formation et correspondant à l'intégralité des frais de formation.

En cas de non-respect du délai de paiement, ARMORISK FORMATION fera parvenir au client un mail de relance, qui à défaut de paiement sous quinze (15) jours entrainera un deuxième mail de relance avec une majoration de 10 % du montant de la formation pour raison administrative.

La non réalisation totale de la prestation de formation, qu'elle soit imputable à l'organisme dispensateur ou au bénéficiaire, ne donnera lieu à aucune facturation au titre de ladite formation.

Toute annulation du bénéficiaire faite moins de 10 jours avant la date fixée fera l'objet d'une facturation pour dédommagement de 30% du montant prévu. Cette somme ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.